Institut Supérieur des Sciences Religieuses







L'ISSR EN QUELQUES MOTS

L'Institut Supérieur des Sciences Religieuses « Sainte Joséphine Bakhita » est rattaché à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique d'Afrique Centrale – Institut Catholique de Yaoundé.

La formation

Outre les sciences religieuses, l'ISSR-SJB forme dans d'autres filières multidisciplinaires et professionnalisantes, notamment Pédagogie religieuse, Animation pastorale, Animation et Intervention Jeunesse, Comptabilité et gestion budgétaire, Management des institutions ecclésiales et sociales.

La formation dispensée à l'ISSR-SJB vise à :

- aider les fidèles, par l'enseignement, à faire de l'Évangile de Jésus Christ une Bonne Nouvelle pour eux-mêmes et pour les autres dans tous les évènements de leur vie ;
- aider à l'approfondissement de la foi pour une vie chrétienne de plus en plus authentique ; stimuler la croissance de la foi, aussi bien chez les individus que dans les communautés chrétiennes ;
- préparer les apprenants aux différents ministères laïcs et services ecclésiaux en tant que collaborateurs des ministres sacrés : enseignement de la religion dans les établissements primaires et secondaires, aumônerie des hôpitaux et des prisons, etc.
- préparer les agents de l'apostolat qualifiés pour le service ecclésial et à même de relever les défis actuels de la foi et de l'évangélisation.

Les cycles de formation et les grades académiques

Pour sa mise en route, l'ISSR-SJB a un premier cycle d'étude de trois années, au cours duquel sont délivrés trois diplômes :

Un Certificat Universitaire en 1 an

Un Diplôme Universitaire en 2 ans

Un Baccalauréat canonique en 3 ans, uniquement pour la filière des Sciences Religieuses.

Il est envisagé dans l'avenir, mais seulement après approbation préalable de la Congrégation pour l'éducation Catholique, l'ouverture d'un second cycle d'une durée de deux ans, ouvrant à la Licence canonique en Sciences Religieuses.

Institut Supérieur des Sciences Religieuses







Le gouvernement

L'ISSR-SJB est gouverné par des autorités académiques dont certaines lui sont propres et d'autres communes avec la Faculté de Théologie de l'UCAC à laquelle il est rattaché.

Les autorités propres sont le Conseil d'administration de l'ISSR-SJB, l'Archevêque de Yaoundé en tant que Modérateur, le Conseil de l'ISSR-SJB, le Directeur et le Préfet des études. Les autorités communes sont : le Grand Chancelier de l'UCAC-ICY, le Conseil de la Faculté de Théologie de l'UCAC-ICY, et le Doyen de ladite Faculté.

Les étudiants

L'ISSR-SJB est ouvert à tous ceux qui, remplissant les conditions morales et intellectuelles requises, désirent poursuivre une formation académique en sciences religieuses et dans les autres filières sus-évoquées. Ces étudiants peuvent être ordinaires ou extraordinaires.

Les étudiants ordinaires sont ceux qui étudient à l'Institut dans le but d'obtenir des diplômes. Par conséquent, ils doivent suivre scrupuleusement le cursus académique qui donne droit à ces diplômes, par l'assistance à tous les cours et la réussite aux examens selon les modalités et les conditions en vigueur à l'Institut.

Les étudiants extraordinaires sont ceux qui, soit parce qu'ils ne disposent pas de la qualification de base requise pour un diplôme, soit parce que c'est leur choix, suivent la formation à l'Institut pas pour un grade académique.